

Médecin conseil et Médecin praticien



Référence : 3134-25-0728/SR du 16 mai 2025

Employeur : Province Sud

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : Médecin

Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: inférieure à 3 ans

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : 1er juillet 2025

Date de dépôt de l'offre : vendredi 16 mai 2025

Date limite de candidature : vendredi 06 juin 2025

Détails de l'offre :

La direction de l'action sanitaire et sociale (DPASS) est rattachée au pôle développement et épanouissement de la personne de la province Sud et exerce son action sur l'ensemble du territoire provincial, au sein de ses services centraux, de ses unités provinciales d'action sanitaire et sociale (UPASS) et de ses centres médico-sociaux et de ses autres sites excentrés.

Grâce à ce maillage territorial, les services de la DPASS, répartis en 4 pôles fonctionnels, contribuent dans une dynamique de synergie médico-sociale à offrir des prestations de santé publique, à mener des actions de prévention et de promotion de la santé, à permettre l'accès aux soins et à répondre aux difficultés sociales, à soutenir et à accompagner les établissements médico-sociaux, et à prendre en charge les difficultés intrafamiliales.

Au sein du pôle support, évaluation et accompagnement de la DPASS, le service de gestion des dépenses de l'aide médicale (SGDAM) comprend 12 agents.

Emploi RESPNC : Médecin conseil

Missions :

- Sous la responsabilité du chef du service, le médecin retenu aura pour missions :
- de travailler et d'étudier différents dossiers dont l'objectif est d'assurer aux patients un meilleur suivi ;
 - de participer à la maîtrise des dépenses de santé au travers d'études et de propositions de pistes d'économies ;
 - d'analyser les dépenses de santé de l'aide médicale et de proposer des axes d'amélioration ;
 - de participer à l'évaluation des dispositifs et des actions mises en œuvre ;
 - de veiller à la bonne application de la réglementation de l'aide médicale Sud ;
 - de contrôler les prestations, les actes, les soins, les coûts de santé pour les ressortissants de l'aide médicale Sud ;
 - de veiller à ce que les médecins respectent, dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur, la plus stricte économie compatible avec l'efficacité du traitement ;
 - de représenter la province Sud aux différentes réunions et commissions avec les partenaires institutionnels ;
 - de définir un programme annuel ou pluriannuel du contrôle médical ;
 - de renforcer les liens avec le contrôle médical unifié ;
 - de pratiquer la médecine de soins dans les différents UPASS de la province Sud ;
 - de renforcer les équipes de soins des UPASS en cas de besoin.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Déplacements réguliers sur plusieurs sites de la collectivité en fonction des besoins du service.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Connaissances de la réglementation et des publics visés
- Connaissances administratives
- Connaissance du système de santé de Nouvelle-Calédonie
- Connaissance et maîtrise des politiques de santé de la Nouvelle-Calédonie

Savoir-faire :

- Expérience de contrôle médical
- Expérience de poste similaire
- Maîtrise des logiciels informatiques (WORD, Excel, Outlook, etc.)

Comportement professionnel :

- Réelles capacités relationnelles
- Motivation
- Envie d'entreprendre et d'innover
- Adaptabilité
- Disponibilité
- Ouverture d'esprit
- Qualités d'écoute
- Travail en équipe et en synergie avec le secteur social

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Bruno Glasman – Chef du service de gestion des dépenses de l'aide-médicale - Tél. : 20 44 80 / e-mail : bruno.glasman@province-sud.nc.

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province Sud - (www.province-sud.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines par :

- soit par internet : <https://www.province-sud.nc/avpweb/app/avis-vacance-de-poste>
- mail : drh.candidatures@province-sud.nc
- voie postale : Bureau du recrutement – BP L1 – 98849 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre administratif de la province Sud - 6 route des artifices - Nouméa
- fax : 20.30.12

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.